

Intervention de Mme Hélène VAINQUEUR Congrès des élus du 27/12/12

Monsieur le ministre, Mesdames et Messieurs les Députés, Messieurs les Sénateurs, madame la Présidente du Congrès, Monsieur le Président du Conseil Général, Mesdames et Messieurs les élus régionaux et départementaux, Mesdames et Messieurs en vos grades et qualités,

Un peu plus de 3 ans après avoir initié le projet guadeloupéen de société, nous sommes de nouveau réunis en congrès pour discuter des résultats de cette large consultation populaire et prendre les résolutions qui s'imposent. Par les travaux qui vont suivre, nous montrons à la population guadeloupéenne que nous l'avons entendue, mais cela ne suffit pas, nous devons dans les mois qui viennent lui démontrer que nous l'avons écoutée. Aussi, est-il impératif, chers collègues, que nous nous accordions aujourd'hui sur une compréhension partagée de la parole populaire.

Que nous ont dit les Guadeloupéens ? la réponse à cette question essentielle devra à l'avenir être le fil

conducteur de notre action en tant qu'élus et ce que que soit notre bord politique.

S'agissant des thèmes de société débattus, ils nous ont dit les mots suivants : Lien social délétère, crise de la famille, crise identitaire, crise de l'école, jeunesse sacrifiée, individualisme forcené... Vous en conviendrez, le tableau est assez pessimiste. Mais en tant qu'élus, nous devons l'avoir en permanence à l'esprit quand nous définissons nos politiques sociales, culturelles et patrimoniales, il nous appartient de redonner du sens au « vivre ensemble ».

S'agissant des politiques publiques, les guadeloupéens attendent de la puissance publique qu'elle favorise le développement de secteurs prioritaires : agro-transformation, développement durable, énergies renouvelables. Ils insistent, par ailleurs, sur le rattrapage des retards en termes d'équipements structurants : eau, énergie, déchets. En cela, je crois que nous avons depuis longtemps pris la mesure des

défis auxquels nous sommes confrontés, et que nous sommes sur la bonne voie en dépit de quelques péripéties (déchets, assainissement des eaux).

S'agissant de la gouvernance, une chose est claire, et ce depuis 2003, l'évolution institutionnelle n'est pas la priorité des guadeloupéens. A tort, très certainement ! Nous sommes, en effet, tous plus ou moins convaincus qu'une évolution institutionnelle est nécessaire à terme pour faciliter la mise en œuvre de nos actions.

Ceci étant, les guadeloupéens considèrent que la loi doit plus souvent faire l'objet d'adaptations au contexte local. La loi de régulation économique, récemment promulguée, prouve s'il le fallait qu'il nous est, malgré tout, possible de répondre à ce desiderata dans le cadre de nos institutions actuelles. Comment maîtriser notre fiscalité tout en restant dans le droit commun ? Comment déroger à certaines contraintes européennes, tout en restant dans le droit commun ? Je pense à la possibilité de s'approvisionner en carburant chez nos voisins de la Caraïbe. En répondant à ces problématiques nous serions en mesure de lever certains freins à notre développement économique.

Nous devons peut-être sortir du droit commun pour obtenir ces réponses.

Grâce à cette consultation sur le projet guadeloupéen de société, sans précédents, nous savons désormais, sans équivoque, ce que veulent les guadeloupéens et ce qu'ils espèrent. A l'issue de ce congrès, ce contenu devra être partagé par tous, car le temps viendra, et plus rapidement que nous ne le pensons, de choisir ou concevoir le meilleur des contenants, un contenant adapté aux ambitions des guadeloupéens et aux contours de notre société. Dès le début de l'année 2013, l'acte 3 de la décentralisation sera débattu au Parlement. En tant que députée, j'interviendrai en faveur d'un élargissement maximal du champ des possibles pour la Guadeloupe. Je pense, qu'une fois ce texte de loi voté, nous pourrons alors nous réunir valablement pour décider ensemble de notre position vis-à-vis des choix proposés, ou alors pour concevoir ensemble les solutions que nous jugerons plus adaptées à nos ambitions, sauf si le congrès d'aujourd'hui nous fixe de nouvelles orientations.

Chers collègues, nous sommes aujourd'hui à la croisée des chemins, et, je crois sincèrement que nous nous devons d'emprunter celui de l'équilibre entre nos différentes identités : Ancienne colonie française au passé esclavagiste, département français d'Amérique, île de la Caraïbe, région ultra périphérique de l'Union Européenne. C'est, je vous le concède, le plus ardu d'entre tous, peut-être même que nous devons l'inventer et le paver de nos innovations. Cependant, gardons-nous des divisions partisans et des ambitions personnelles sous peine de nous égarer. La Guadeloupe nous survivra ! Notre population nous fait encore confiance, respectons la et guidons la d'un pas éclairé vers un avenir meilleur.